

Le petit Cambonnais

JOURNAL MUNICIPAL - Avril 2014

N° 25

ÉDITO

Le 28 mars 2014, mes collègues colistiers par leur vote m'ont témoigné toute leur confiance, en m'élisant pour la 2ème fois Maire de Cambon.

Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait, mais également son importance et la responsabilité qui m'incombe pour mener à bien ce 2ème mandat.

1 244 cambonnais se sont déplacés à l'occasion de cette échéance électorale pour accomplir leur devoir citoyen.

Ce taux de participation de près de 80 % traduit l'intérêt des habitants de Cambon pour leur ville et aussi leur capacité à se mobiliser, dès lors qu'il s'agit de s'engager et d'engager l'avenir de Cambon.

Je remercie les 56.27 % des électeurs qui ont fait le choix de nous accorder leur confiance. C'est pour nous, élus, un socle de légitimité et aussi de responsabilité.

Je souhaite remercier encore les membres de l'ancien conseil qui se sont engagés sur un mandat de plus, et suis fière d'accueillir les nouveaux membres dans l'équipe municipale. En effet, Patrick Calvet, Marilyn Colin, Sophie Dupré, Nicolas Galliet et Jean-Paul Rayssac nous ont fait un grand honneur en nous rejoignant pour porter les projets du nouveau mandat.

Je fais le vœu que les membres de la liste Cambon Avenir élus cette année, suite au changement du mode de scrutin, trouvent toute leur place au sein du conseil municipal.

Je suis le Maire de tous les habitants de Cambon et au-delà des sensibilités de chacun, des convictions personnelles et des intérêts particuliers, nous nous devons d'œuvrer dans le sens de l'intérêt général et du bien commun.

Je suis sûre que les six ans à venir seront aussi riches que les six années passées, pleines de surprises et de rencontres, et que beaucoup de travail nous attend.

Sarah Laurens



1 **Edito**

2 **Conseil municipal**

3 **Composition du conseil municipal**

4 **La vie à Cambon**



Séance du 28 mars 2014

⇒ Election du maire

La séance s'est ouverte sous la présidence de Michèle Bizouard, la doyenne de l'assemblée. JM. Nesen a lu une lettre afin d'expliquer le vote blanc de ses colistiers et de lui-même et pour remercier les Cambonnais qui ont voté pour la liste « Cambon Avenir ». Il a précisé « Nous prenons donc part à l'action municipale, sans préjugé, de manière constructive et nous nous investirons dans les dossiers que le Conseil Municipal voudra bien nous confier. »

Les 19 conseillers élus le 23 mars ont procédé à un vote à bulletin secret pour désigner le maire. Sarah Laurens a été élue avec 15 voix et 4 bulletins blancs.

Mme le maire a proposé au conseil une liste de 3 adjoints : Philippe Granier, Martine Alran-Rey, Bernard Cabrol. Les adjoints ont été élus au scrutin de liste à la majorité absolue avec 15 voix et 4 bulletins blancs.

Quatre commissions ont été mises en place, chaque conseiller choisissant librement sa participation aux différentes commissions.

Une objection est apportée par Mme le maire quant à la participation de JM. Nesen à la commission des Finances, qui comprend les affaires juridiques. JM. Nesen est président d'une association qui a initié une action en justice contre la commune de Cambon.

L'« Association Bien Vivre Ensemble à Cambon » étant opposée dans un procès à la commune de Cambon, pour lever toute ambiguïté, il a été décidé d'enlever les « affaires juridiques » de la commission Finances.

Le juridique fait dorénavant partie de la commission Urbanisme et Développement Durable.



⇒ Composition des commissions

- Finances, budget et affaires générales :

Finances, Ressources humaines, Achats publics, Administration générale, Sécurité, Etat civil
P. Granier (Président), M. Alran-Rey, M. Colin, N. Galliet, V. Gayral, JM. Nesen, M. Terral.

- Affaires scolaires, jeunesse, sports et culture :

Ecole, Jeunesse, Petite enfance, Associations, Sports et Culture
I. Cayrac (Présidente), M. Alran-Rey, M. Bizouard, P. Calvet, S. Delecouls, S. Dupré, N. Galliet, Ph. Granier, O. Soulié.

- Urbanisme et développement durable :

Urbanisme, Affaires Juridiques, Voirie, Espaces verts, Bâtiments, Environnement, Eau, Assainissement, Energies, Déchets
M. Alran-Rey (Présidente), L. Alberici, D. Albert, M. Bizouard, B. Cabrol, P. Calvet, M. Colin, F. Raulhac, JP. Rayssac, M. Terral.

- Communication et manifestations :

Communication, Animations, Manifestations publiques, Réunions publiques
F. Raulhac (Présidente), L. Alberici, M. Bizouard, S. Dupré, I. Cayrac, JP. Rayssac, M. Terral.





Maire



Sarah
Laurens

Adjoints



Philippe
Granier



Martine
Alran-Rey



Bernard
Cabrol

Conseillers



Florence
Raulhac



Nicolas
Galliet



Isabelle
Cayrac



Laurent
Alberici



Michèle
Bizouard



Jean-Paul
Rayssac



Marilyn
Colin



Patrick
Calvet



Magali
Terral



Didier
Albert



Sophie
Dupré



Jean-Marc
Nesen



Sonia
Delecouls



Olivier
Soulié



Viviane
Gayral



Projet d'aménagement

Le jeudi 3 avril 2014, les élus de Cambon d'Albi étaient invités à la présentation des travaux des élèves de BTSA Aménagements paysagers, du Lycée agricole de Fonlabour. Onze équipes de trois étudiants ont présenté leurs projets d'aménagement paysager pour des terrains communaux situés derrière le stade de Cambon.

Les onze équipes ont rivalisé d'imagination, intégrant plan d'eau, merlons, hôtel à insectes, corridors biologiques, pontons de différentes tailles – avec ou sans pergola - tableaux d'affichage et bornes pédagogiques, platelages, bandes boisées, zones de jeux d'enfants, massifs fruitiers, belvédère...



A la fin de la journée, les élus ont fait une réunion de concertation avec les professeurs, puis donné une synthèse de leur avis sur les différents projets aux étudiants. Un grand merci aux enseignantes Estelle Reclin, Pascale Lutier, ainsi qu'au Directeur du lycée. Et bravo à tous les étudiants BTSA de Fonlabour !

Travaux de jardinage

Selon l'arrêté préfectoral du 25 juillet 2000, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils bruyants sont autorisés :

Les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 20h

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 20h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Brûlage des végétaux

Le brûlage des déchets verts est **interdit toute l'année**, compte tenu de l'existence de déchetteries sur le territoire de la communauté d'agglomération (cf. circulaire ministérielle du 18 novembre 2011).

Nouvel artisan

Pour vos travaux de maçonnerie, carrelage, faïence, placoplâtre, aménagement intérieur, démolition toiture, **Thierry Espace Travaux** répond à vos besoins. N'hésitez pas à contacter Thierry Nadalin au 06.99.45.94.19

Ou t.nadalin@orange.fr



Soyons amis !

La benjamine du conseil, Sophie Dupré, a repris la gestion de la page Facebook de la mairie : Mairie de Cambon. Connectez-vous pour lire les toutes dernières informations !



Carnaval

Vendredi 4 avril a eu lieu le carnaval de l'école en collaboration avec l'APE. Malgré un temps maussade, confettis, gâteaux et musique étaient bien au rendez-vous pour le plaisir de tous.



Vide-grenier

Belle animation du village dimanche 13 avril à l'occasion du vide grenier, qui a rencontré comme chaque année un véritable succès grâce au dynamisme des organisateurs du Foot à 7 et à la sympathie des exposants.

Horaires mairie

Sandrine Gauthier et Katia Suc-Lèguevacques, vous accueillent aux horaires suivants :

8h30-12h00/13h30-18h : lundi, mercredi, jeudi, vendredi

8h30-12h00/13h30-17h00: mardi

8h30- 12h00: samedi.

Les élus sont souvent présents à la mairie le soir et vous pouvez les y rencontrer. Pour évoquer un sujet en particulier, il est souhaitable de prendre rendez-vous avec le ou les élus concernés.

Publication de la commune de Cambon

4 place de la mairie – Tél. 05 63 53 00 00 – Fax. 05 63 53 03 56 – Email. : mairie.de.cambon@wanadoo.fr

Site Internet : www.cambondalbi.fr

Directeur de la publication : Sarah Laurens – Rédaction et mise en page : Commission communication

Impression : Avril 2014 – Tirage : 850 exemplaires



Papier recyclé